

Besoin d'une **information**
ou d'un **conseil juridique** ?

édition **2016**

POINT D'ACCÈS AU DROIT

GRATUIT - CONFIDENTIEL - ANONYME



POINT D'ACCÈS AU DROIT GRATUIT - CONFIDENTIEL - ANONYME

Besoin d'un conseil, d'une information juridique ?

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est un service **gratuit** géré par la COBAS, consacré au domaine juridique, **qui s'adresse à tous**. C'est un lieu **d'écoute, d'information et d'orientation** où des juristes associatifs et professionnels du droit apportent des solutions concrètes à vos questions juridiques.

ACCUEIL

Le Point d'Accès au Droit vous accueille par téléphone au **05 57 15 80 20** pour vous aider à identifier vos besoins et vous orientera vers le professionnel compétent. Tous les sujets peuvent être abordés. La confidentialité des propos est garantie.

RENDEZ-VOUS

Vous devez prendre rendez-vous par téléphone **uniquement** aux numéros indiqués ci-après pour chaque intervenant (à l'exception de l'ADIL33).



INFORMATIONS JURIDIQUES

ADIL 33

Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Gironde
www.adil33.org

L'ADIL 33 offre des conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière de logement et d'habitat :

- location : bail, droits et obligations, loyer et charges, état des lieux, réparations locatives, dépôt de garantie, révision de loyer, etc.
- copropriété : assemblée générale, travaux, charges, etc.
- réglementation sur la qualité de l'habitat : décence, insalubrité, amiante, plomb, termites, maîtrise de l'énergie, etc.
- financements et fiscalité, urbanisme, etc.

→ **sans rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12h et le 3^{ème} mardi de 9h à 12h et 14h à 17h**

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
www.infofemmes-aquitaine.org

Les juristes du CIDFF offrent une information globale sur le Droit et proposent des réponses individualisées et concrètes en matière de droit de la famille, droit pénal, droit des victimes, droit social, droit de la consommation, droit des étrangers.

→ **sur rendez-vous au 05 56 44 30 30**

VICT'AID

www.victaid.fr

VICT'AID accompagne toute personne qui a subi une atteinte corporelle, psychique ou aux biens (violence conjugale ou intrafamiliale, viol, agression, accident, escroquerie, cambriolage, etc.) ou qui a perdu un ou des proches (homicide volontaire ou involontaire, accident).

Accompagnement juridique et psychologique.

→ **sur rendez-vous au 05 56 01 28 69**

FAMILLES EN GIRONDE : SURENDETTEMENT

www.association-familles-gironde.fr

Accompagnement des situations de surendettement : analyse de la situation, aide à la constitution du dossier de surendettement, accompagnement budgétaire, suivi et assistance tout au long de la procédure.

→ **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**

DIRECCTE

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

<http://aquitaine-limousin-poitou-charentes.direccte.gouv.fr>

Les agents de l'inspection du travail informent les salariés et les employeurs sur l'application du droit du travail.

→ **sur rendez-vous au 05 56 00 08 09**



GROUPE DE PAROLE

Un groupe de parole destiné aux femmes victimes de violences au sein du couple se réunit deux fois par mois au Point d'Accès au Droit.

Il est animé par les psychologues de VICT'AID et du CIDFF.

→ **contact : VICT'AID 05 56 01 28 69 ou CIDFF 05 56 44 30 30**



CONSEILS JURIDIQUES PAR DES AVOCATS

Consultation juridique par un avocat du Barreau de Bordeaux.

→ **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**



RÉSOLUTION AMIABLE DES CONFLITS

FAMILLES EN GIRONDE

www.association-familles-gironde.fr

Informations juridiques sur les questions liées à la séparation, au divorce et aux situations de conflit dans la famille.

Médiation familiale.

→ **sur rendez-vous au 05 56 51 17 17**

LE DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

www.defenseurdesdroits.fr

Vous pouvez vous adresser au délégué du défenseur des droits si vous avez un problème avec une administration ou un service public.

Le délégué du défenseur des droits lutte contre les discriminations, fait connaître les droits de l'enfant et les défend. Il est également chargé de veiller au respect des règles de bonne conduite par les professionnels de la sécurité.

→ **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**

CONCILIATEURS DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice peuvent intervenir pour régler des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, des litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.

→ **sur rendez-vous au 05 57 15 80 20**